LES MISSIONS DU COORDINATEUR D'ÉQUIPE (CE) et ADJOINT

1. Animer et gérer l'équipe

- Entretenir et développer la vie de l'équipe (réunions, convivialité).
- Organiser et suivre le fonctionnement de l'équipe (plannings de présence, répartition des tâches, préparation de sa succession…).
- Suivre les mouvements de son équipe (départs, breaks, mobilités) et évaluer les besoins d'effectif. Transmettre chaque mois au référent RH.
- Accueillir les nouveaux bénévoles (organisation de leur parrainage, bilans (mi-parcours et final) en lien avec les chargés de RV1, évaluation de leur progression, suivi de leur inscription en IFS (Information-Formation-Sélection), signature du contrat moral d'engagement et inscription à la formation à l'écoute).
- Suivre et soutenir les bénévoles (contacts réguliers, difficultés, mobilité, breaks, départs…).
- Animer et rédiger le bilan de l'équipe (utiliser le support simplifié pour la rédaction et possibilité de s'appuyer sur le référent bilans).
- Assurer le lien avec le psychologue animateur du groupe de parole avec le soutien du référent.
- Ajuster des comportements et gérer les conflits, avec le soutien du référent RH, si nécessaire.
- Garantir le respect du contrat moral signé par les bénévoles (groupe de parole, formation, séminaires...).

2. Assurer le lien entre l'ASP fondatrice et l'Institution

- Représenter l'ASP fondatrice auprès de la direction de l'Institution, du médecin responsable et du cadre infirmier.
- Participer à l'organisation et à l'établissement du bilan soignant, avec le médecin référent. (Utiliser le support simplifié pour la rédaction et possibilité de s'appuyer sur le référent bilans)
- Assurer les contacts avec les autres associations intervenant dans l'Institution.

3. Assurer le lien entre l'équipe des bénévoles et les soignants

- Etre l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.
- Présenter et expliquer le rôle des bénévoles et du fonctionnement de l'équipe des bénévoles aux soignants.
- Présenter et expliquer le cadre institutionnel et le fonctionnement du service aux bénévoles.
- Organiser des transmissions entre bénévoles et soignants.
- Veiller aux bonnes relations entre les soignants et les bénévoles.

4. Créer du lien entre l'équipe des bénévoles et l'ASP fondatrice

- Diffuser les valeurs de l'association, ses procédures et les informations associatives.
- Relayer des attentes de l'équipe vis-à-vis de l'association, et inversement.
- Transmettre les informations administratives et statistiques nécessaires à l'ASP fondatrice.
- Communiquer et organiser toute manifestation publique avec le référent communication.

►Mandat de 2 ans (renouvelable)
►A suivi la formation CE Signature :